



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BTS PROTHÉSISTE-ORTHÉSISTE

U. 42 : CONNAISSANCES MÉDICALES APPLIQUÉES

SESSION 2012

Durée : 1 heure
Coefficient : 7

Matériel autorisé :

Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (circulaire N°99-186,16/11/1999).

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 2 pages, numérotées de 1/2 à 2/2.**

BTS PROTHÉSISTE-ORTHÉSISTE	Session 2012
U.42 : Connaissances médicales appliquées	PRE4CMA

CONNAISSANCES MÉDICALES APPLIQUÉES

Durée de l'épreuve : 1 heure

Coefficient : 7

Lieu : Centre de rééducation et d'appareillage

NATURE DE L'ÉPREUVE :

Au cours de cette épreuve le candidat doit mettre en évidence ses connaissances médicales, ses connaissances technologiques et ses capacités de synthèse et d'application.

L'objectif de cette épreuve est aussi de juger le candidat dans son attitude professionnelle avec le patient et dans son approche de celui-ci.

PRÉPARATION : 30 MINUTES

Le candidat dispose d'un patient tiré au sort, d'une table d'examen, du dossier du patient. Il doit être vêtu d'une blouse blanche (par respect pour le patient). Après consultation du dossier, il procède à l'examen clinique du patient, à son interrogatoire en vue d'une proposition d'appareillage définitif cohérente et adaptée aux besoins spécifiques du patient.

PRÉSENTATION : 30 MINUTES

Le candidat présente le cas du patient par une synthèse des éléments qui lui ont permis de proposer un appareillage et décrit celui-ci. Le candidat dispose de 20 minutes pour cette présentation. L'exposé médical et l'exposé technique doivent être d'égale durée.

Dix minutes sont réservées aux questions du jury. Celles-ci portent sur le cas clinique présenté et sur son traitement.

Ces questions sont posées alternativement par chacun des membres du jury. Elles sont d'ordre médical et technique.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES :

- Comportement vis à vis du patient.
- Approche manuelle avec le patient.
- Présentation du cas clinique.
- Connaissances d'ordre médical (anatomique, biomécanique, pathologique et approches thérapeutiques) en rapport avec le cas clinique présenté.
- Mise en œuvre des bilans utiles à l'ortho-prothésiste et leur application à l'appareillage.
- Connaissances techniques concernant l'appareil proposé par le candidat.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.